

AMELIORER LA MOBILITE DANS LE MASSIF CENTRAL, DES PUBLICS EN INSERTION

Porteur de projet

FARE (Fédération des Associations de la Route pour l'Education),
Clermont-Ferrand - 63

Territoires concernés

Auvergne, Bourgogne, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes

Les objectifs

Identifier et faciliter, dans le Massif central, les mutualisations entre structures pour faciliter l'accessibilité aux services et favoriser la mobilité des personnes vers l'emploi, la vie sociale et culturelle.

Présentation du projet

La mobilité des personnes est un enjeu social majeur. Le programme Massif central consacre d'ailleurs l'un de ses 3 axes à l'attractivité et à l'accessibilité du territoire.

La fédération Fare a porté, en 2012 et 2013, un projet visant à mettre en place les solutions optimales de déplacement et d'aide à la mobilité dans le Massif central, notamment pour des publics socialement défavorisés. La dimension environnementale a été prise en compte dans ce projet.

en savoir +
cliquez ici

<http://federation-fare.fr>

Les grands axes de la démarche, les résultats

- Réaliser un état des lieux cartographique sur les besoins et l'offre existante en matière de service à la mobilité dans le Massif central
- Analyser les dispositifs et les situations afin d'identifier les possibilités de mutualisation, d'optimisation, de mise en réseau, à partir d'expériences exemplaires
- Mettre en évidence les facteurs clés de réussite et les limites des dispositifs étudiés
- Valider des modèles à déployer sur le Massif central et déterminer les conditions pour reproduire ces expériences
- Aider au montage de projets locaux

Deux réunions (Auvergne et Bourgogne) destinées aux acteurs de l'insertion et de l'aide sociale ont été organisées. Elles ont permis de présenter les conclusions de l'étude et surtout d'identifier les pistes de progrès dans la mutualisation des informations et des moyens. Elles contribuent à renforcer la capacité des plateformes de mobilité à apporter des réponses sur des territoires géographiquement plus vastes que le seul territoire de la structure initiale.

Les financements obtenus

Les chiffres indiqués ci-dessous concernent le projet financé en 2012.

Dépenses éligibles	59 000 €
Aides totales Massif central	41 300 €
Dont Europe	24 040 €
Etat	6 000 €
Conseils régionaux	11 260 €
Dont Auvergne	10 000 €
Bourgogne	/
Languedoc Roussillon	/
Limousin	/
Midi Pyrénées	/
Rhône Alpes	1 260 €